

### **Article pour le bulletin municipal à publier pour le LANCEMENT de l'étude**

La commune de Vouhé a lancé l'inventaire des zones humides sur son territoire. Elle a confié cette mission par délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte du Pays d'Aunis. Le prestataire ASCONIT Consultants (M. Rémy ETIENNE) va réaliser une expertise de terrain et la concertation autour de cette étude.

**Une démarche participative** Un groupe d'acteurs a été constitué, réunissant des élus, les agriculteurs, les chasseurs, les associations locales de pêche, les randonneurs et associations de protection de la nature.

Plusieurs réunions ont été organisées à partir de mai 2015 pour présenter la méthode d'inventaire (critères, etc.) et l'intérêt des zones humides.

### **Répondre à une double attente**

La commune a voulu engager cet inventaire pour d'une part alimenter la connaissance du territoire. L'aspect « zones humides » va donc permettre de compléter le **diagnostic territorial dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.**

D'autre part, cette étude est demandée par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin. La prise en compte de ces espaces est importante, entre autres, pour le bon fonctionnement du bassin versant et la qualité de l'eau.

**A venir ...**Après le passage sur le terrain du prestataire, une cartographie sera déposée en Maire et la population pourra vérifier le contour des zones humides. Ensuite, le bilan de l'inventaire sera présenté au groupe d'acteurs locaux qui en vérifiera la consistance. Le conseil municipal en prendra aussi connaissance.

Face aux résultats de cette étude, la commune devra prendre les bonnes décisions pour la préservation de ces espaces.

### **Exemple de pictogrammes zones humides**

